

<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2019</b>
---

Séance ordinaire du vendredi 31 juillet 2020

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Abstention(s)	

<b>VOTES</b>
Pour : 11
Contre :

Date de convocation : vendredi 24 juillet 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de MARCEL Patrick

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à le 31/07/2020

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

MARCEL PATRICK, SALIES STEPHANE, ASCOLA PASCAL, ZUBER SOPHIE, PELISSIE NATHALIE, SAUSSEZ LOIC, ELDIR SABRINA, ASCOLA LISIANE, BLIGUET MICHEL, BOUSQUET BRUNO, PRATS ELIANE



Pour extrait certifié conforme

